

N° 383
Juillet
Août
2014

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Collecte des déchets via les conteneurs à puce

Histoire

- Sur la route du 300^{ème} anniversaire : 57 membres de la société Saint-Paul en 1952

Nature

- Le sureau noir

En bref

- Stage de conduite défensive pour les jeunes conducteurs
- Quelques conseils en cas de vague de chaleur
- Lien intergénérationnel : les projets en cours
- Vie associative : les activités de l'été

Ensemble,
gérons bien
nos déchets !

Intradel

Ensemble,
gérons bien
nos déchets !



Administration :
les horaires d'été en page 4

Ferronnerie Soudure Acier Inox
Weyckmans O. sprl
 0498/12 34 78



Siège social : Rue Saint-Paul 23, 4837 Baelen
 Siège d'exploitation : Chaussée de Liège 19b
 4841 Henri-Chapelle

ferronnerieweyckmanso@skynet.be
 TVA: BE 0849 056 737

Escalier
 Garde-corps
 Barrières
 Soudure sur site



Keris
Bilstain

MITSUBISHI MOTORS

Depuis 1964  Garage - Carrosserie
 www.keris.be
 087/76.26.21

TOUS TYPES DE TERRASSEMENTS

J. HAVET



Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
 ☎087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00
 www.havet.be



Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
 B - 4837 Baelen

ASSURANCES & PLACEMENTS
 CRÉDITS

Tél 087 76 21 66
 Fax 087 76 50 00
 josse.ahn@portima.be
 FSMA 19097

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES ÂGÉES DE LA RÉGION VERVIÉTOISE
 Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS
 087 29 20 00



Centre de coordination des soins à domicile
 Aides familiales
 Gardes à domicile
 Gardes d'enfants malades et handicapés
 Aides ménagères
 Bricoleurs
 Télébiovigilance

Tout l'arrondissement verviétois
 Avec le soutien financier de la Wallonie
 N° d'agrément 01900



**ENTRETIEN
 INSTALLATION
 REPARATION**



nombreux poêles et cassettes en stock

Chauffage & Sanitaire
 Heizung & Sanitäre

CHAUDIÈRES
 CASSETTES
 POÊLES A PELLETS

Route d'Eupen 102
 4837 BAELEN
 GSM: 0498/10 68 54

Tél. & Fax
 087/76 30 85




ETS MATHIEU BECKER
 SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •
- 250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt
 Tél. 087.88.03.20



FRANZ CLAASENS
 S.P.R.L.

Toitures
 Bedachungen

Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
 Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
 Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	
Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	
Welkenraedt	
ADIJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	
Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le mardi 25 mars dernier a eu lieu, en collaboration avec la zone de police, une soirée d'information concernant l'éventuelle mise en place d'un partenariat local de prévention (PLP).

Suite à cette réunion, un nombre important de riverains de la route d'Eupen a manifesté son intérêt pour la mise en place d'un PLP et, le 18 juin, a eu lieu une séance de mise en place du premier Partenariat Local de Prévention sur le territoire de notre commune. Le périmètre a été établi entre Overoth et le Garnstock, le coordinateur et son adjoint ont été désignés et les participants ont signé le règlement d'ordre intérieur.

Vous verrez donc bientôt des panneaux « Les voisins veillent » encadrer ce quartier de Baelen.

Si des riverains d'autres quartiers, après réflexion, sont intéressés par ce type d'initiative, je les invite à m'en faire part.

Depuis 2006, l'équipe que je préside, en collaboration avec notre conseiller en énergie, s'est fait un point d'honneur d'économiser l'énergie. Chaque année, le budget reprend divers investissements répondant à cette volonté. Ces travaux sont assortis d'importants subsides dans le cadre du projet UREBA (Utilisation Rationnelle de l'Énergie dans les Bâtiments). Cette année encore, la région wallonne nous a accordé divers subsides pour un montant total de 223.000 euros qui nous permettront d'entreprendre l'isolation et le remplacement des châssis du foyer culturel, l'isolation de la toiture de la bibliothèque communale et la rénovation de l'ancienne maison de police, entre autres...

Dès le 1er janvier 2015 et suite à la décision unanime du conseil communal, notre commune adhèrera au système de collecte des déchets ménagers proposé par Intradel.

Le temps des sacs-poubelle est révolu ; ils font place aux conteneurs à puce. Outre les différentes réunions d'information auxquelles vous avez été conviés et d'autres réunions prévues dans les prochaines semaines, vous trouverez dans ce journal communal tous les renseignements concernant ce nouveau mode de collecte des déchets ménagers.

Si la période des vacances est mise à profit par les adultes pour rompre quelque temps avec le stress de la vie quotidienne, nos enfants pourront comme chaque année profiter d'activités diverses encadrées par des animateurs compétents et motivés.

Après les élections de mai qui vous ont permis de choisir vos représentants aux niveaux européen, fédéral et régional, c'est au niveau communal, dans le respect des traditions et le plaisir de revivre chaque année cette belle fête ancestrale que l'élection... du nouveau Roi de la St-Paul, s'est faite lors du traditionnel tir du mardi de la kermesse à Baelen...

Félicitations au Roi Jean-François Brach et à la reine Marie qui, pour la deuxième fois en vingt ans, assument ce règne annuel.

D'ores et déjà, je présente aussi mes meilleurs vœux au nouveau Roi ou à la nouvelle Reine (quand vous lirez ces lignes, l'élection aura eu lieu le dimanche 27 juin) de la St-Jean de Membach...

Chers concitoyens, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à votre famille, une belle période estivale agrémentée de soleil et de décontraction.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : André PIRNAY, Echevin

Prochaine édition : septembre-octobre 2014 distribué vers le 8 septembre 2014

Date limite de remise des documents : 15 août 2014.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaires d'été

Lundi 8h30 - 12h
 Mardi 8h30 - 12h
 Mercredi 8h30 - 12h
 Jeudi 8h30 - 12h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} samedi de juillet (05/07) et 3^e samedi d'août (16/08))

BUREAUX FERMÉS



L'Administration communale sera fermée le **lundi 21 juillet (Fête nationale)** et le **vendredi 15 août (Assomption)**.

ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront **fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**.

En outre, en juillet et août, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1^{er} samedi de juillet (05/07) et le 3^{ème} samedi d'août (16/08)

L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

ETAT-CIVIL

Naissances

Jade LICOPS, La Sablière, 20 (18/04)
Jim MEERGANS, route d'Eupen, 9 (15/04)
Timeo THEING KYC, Forges, 113 (05/05)
Lucas BÖHM, rue du Thier, 28/A (10/05)
Ida BROCKHANS, route d'Eupen, 109/A (29/05)
Émeraude MAMBIKA, rue Boveroth, 23 (15/05)
Alexine HERZET, rue des Tilleuls, 3 (02/06)

Mariages

Stéphane CORMAN et Carole HERMAN, Heggen, 54 (03/05)
Frédéric PIRE et Magali NYS, rue Saint-Paul, 23/B (03/05)

Décès

Albert CORMAN, Médael, 17/1 (30/04)
Susanna BECKER, vve de Christoph Pick, rue du Pensionnat, 7 (28/05)
Gilbert BRAUN, Runschen, 45 (26/04)
Arllette ERNST, vve de Léon Thélen, Honthem, 16 (09/05)
Lambert BECKER, époux de Katharina Belflamme, Runschen, 43/A (20/05)
Armand FRANSSEN, vfi de Marie-Louise Charlier, rue du Moulin, 6/B (20/05)
Margareta LERHO, vve de Julien Crützen, rue du Pensionnat, 7 (10/06)
Marija PERSE, vve de Lino Iurman, rue du Pensionnat, 7 (18/06)

PARUTIONS 2014 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2014	15-août-14	lundi 8 septembre
nov/déc 2014	15-oct.-14	lundi 10 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois sauf en juillet-août (voir ci-contre).

REMERCIEMENTS

Nous vous remercions pour vos témoignages de sympathie, vos visites, vos gestes, vos fleurs, vos prières, vos messages réconfortants reçus lors du décès de

M. Armand Franssen, veuf de Marie-Louise Charlier.

Ses enfants et petits-enfants

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont rassemblés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose, quelqu'un nous l'a peut-être rapporté !

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com. Il sera absent la semaine du 7 au 11 juillet, ainsi que le 22 juillet et les 7 et 8 août.

Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombières.be. Monsieur Dohogne peut également vous recevoir à Welkenraedt ou à Plombières. N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veuillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **6,10€**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 109,80 ou 174,20€ selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Pour demander une Kids-ID, vous pouvez vous présenter aux bureaux de l'administration durant les heures d'ouverture en semaine, ou lors des permanences cartes d'identité du samedi (le premier et troisième samedi de chaque mois)



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Mercredi	8h30 - 12h 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous
Vendredi	8h30 - 12h Après-midi sur rendez-vous

Attention, il n'y aura pas de permanence à Baelen en juillet-août

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél.: **087/69.32.00** - Fax: **087/69.32.09**



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Du 30 juin au 30 septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert tous les lundis de 13h00 à 16h30. Il sera fermé le 21 juillet et le 18 août.

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
ale@baelen.be

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

*Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen
- Conseil communal, séance du 09/06/2008 :*

« Déjections canines »

Article 165.2 :

« Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. »

« Aboiements intempestifs »

Article 130 :

« 130.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

130.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.»

WAF!



Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30

Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)
En cas d'urgence, formez le 101

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS

En présence d'une vague de chaleur ou de pics d'ozone, soyez attentifs aux personnes de votre entourage et particulièrement aux personnes les plus sensibles

Quelques conseils

Lors de vagues de chaleur et de pics d'ozone:

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Evitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BEBES, ENFANTS EN BAS AGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGEES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de: douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone: essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur": l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : appelez immédiatement le 100 ou le 112.

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais, offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BAELEN MET EN VENTE

UN TERRAIN A BATIR

sis rue de l'Invasion à Membach, cadastré Commune de Baelen, 2ème division, section A 150 R 12 partie d'une contenance de 1.182,5 m²



- La vente s'opère de gré à gré;
- Le montant de la vente est fixé au montant minimum de 40.000,00 €;
- La publicité de la vente est assurée par un affichage sur le terrain ainsi qu'aux valves de la Commune, par la publication dans le bulletin communal des mois de juillet/août 2014, et par la diffusion sur le site internet communal, pendant une durée de 60 jours calendrier, du 14 juillet au 11 septembre 2014;

Les offres de prix écrites doivent être adressées au Collège communal, rue de la Régence 1 à 4837 Baelen, soit :

- par voie postale;
- par dépôt dans la boîte aux lettres de l'administration communale;
- par dépôt au guichet de l'administration communale;
- par e-mail à l'adresse secretaire@baelen.be.

Le Collège communal examinera l'admissibilité des candidatures et des offres, établira une analyse comparative des offres et présentera un rapport motivé au Conseil communal qui se prononcera sur le choix de l'acquéreur.

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à André Pirnay (tél 0498/81.85.71) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ **Stages de conduite pour jeunes conducteurs**



Cette année encore, la commune de Baelen continuera à aider financièrement les jeunes conducteurs désireux de participer à un stage de conduite défensive. Ces stages ont pour but d'aider à mieux comprendre les difficultés de la conduite automobile et de découvrir des techniques simples pour mieux gérer les situations dangereuses au volant.

La formation, coordonnée par l'asbl « Forum permanent des politiques de la Jeunesse dans l'arrondissement de Verviers », dure 3h15, pendant lesquelles les stagiaires sont entourés de professionnels. Elle aura lieu le samedi 8 novembre après-midi (à partir de 16h15).

La commune de Baelen prend en charge une partie du coût de la formation. Sachez que certaines compagnies d'assurance et certaines mutualités interviennent également, soit en remboursant une partie du montant de l'inscription, soit en accordant des réductions aux jeunes affiliés ayant suivi ce type de formation.

Les personnes susceptibles de participer à ces stages seront averties personnellement par un courrier qui décrira les modalités d'inscription. Attention, le nombre de places est limité !

Conditions de participation au stage et à l'octroi du subsidie de la commune de Baelen :

- Être détenteur d'un permis de conduire B
- Avoir entre 18 et 23 ans et avoir obtenu son permis en 2012, 2013 ou 2014
- Être résident sur le territoire de la commune de Baelen à la date du 01/01/2014.

■ **Baisse de prix pour les passeports de voyage**



Depuis le 1^{er} juin, les tarifs des passeports de voyage ont diminué, grâce à une baisse des coûts de fabrication. Pour les passeports adultes, la durée de validité du passeport est également prolongée et passe de 5 à 7 ans. Dorénavant, en procédure normale, un passeport pour adulte coûtera 75€ et sera valable 7 ans. Les passeports pour enfants de 0 à 18 ans, quant à eux, coûtent 35€ et ont une validité de 5 ans.

Si vous souhaitez demander un nouveau passeport, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité, de votre ancien passeport si vous en aviez un, et d'une photo d'identité en couleur, prise de face et répondant aux normes OACI (spécifier au photographe que la photo est destinée à une demande de passeport). Vous trouverez ci-dessous quelques infos supplémentaires concernant les photos de passeport. Notez aussi que pour un enfant, la présence pour signature d'un de ses deux parents est obligatoire lors de la demande du passeport.

■ **Soyez heureux de partir en voyage mais...**

Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo.

Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé.

Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter

Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

1. Avoir une expression neutre : bouche fermée, pas de sourire.
2. Garder la tête et les épaules droites, face à l'objectif.
3. Bien dégager votre visage : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
4. Avoir les yeux bien visibles : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur :

www.photopasseport.be



Tontes de pelouses

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20
www.spi.be

Dossier: COLLECTE DES DECHETS VIA LES CONTENEURS A PUCE



A Baelen, le 1^{er} janvier 2015 marquera la fin de la collecte des déchets ménagers en sacs. Désormais, place aux conteneurs à puce ! Plus écologiques, plus justes dans la répartition des coûts du traitement des déchets, les conteneurs visent à inciter davantage les citoyens au tri et à la limitation du gaspillage. Il va falloir s’y habituer, bien sûr, mais nous avons tout à y gagner. Voici quelques informations pour que la transition se passe au mieux.

Les ordures ménagères sont formées des déchets provenant des ménages et qui ne relèvent d’aucune autre collecte sélective. On peut les séparer en 2 catégories : les déchets organiques et les déchets résiduels. Ces deux types de déchets sont collectés par l’intercommunale Intradel installée à Herstal. Ils seront traités séparément, c’est pourquoi il est important qu’ils soient bien séparés à la base :

- Les **déchets résiduels** (non-recyclables et non-réutilisables) sont traités à l’unité de valorisation énergétique d’Herstal. Ils sont incinérés et la chaleur de cette combustion est récupérée pour être transformée en énergie électrique.
- Les **déchets organiques** (biodégradables) sont recyclés par biométhanisation, un procédé permettant la production d’énergie verte et de compost de qualité.



A Baelen, un habitant produit en moyenne environ 120 kg d’ordures ménagères brutes par an. Cette quantité varie évidemment en fonction des habitudes des ménages, certains étant plus attentifs que d’autres au tri et au gaspillage. Le principe du pollueur payeur, déjà d’application avec les sacs poubelle communaux, sera renforcé avec les conteneurs, le système étant basé sur le volume (nombre de vidanges) et le poids collecté. Si, comme la majorité des Baelenois, vous avez l’habitude de trier vos déchets et que vous évitez autant que possible le gaspillage, votre participation financière à l’enlèvement des immondices ne devrait pas fondamentalement changer par rapport à la situation actuelle. Si le tri ne fait pas encore partie de votre quotidien, il est temps de s’y mettre !



Comment ça marche ?

Chaque conteneur est muni d'une puce électronique. Il en existe de plusieurs tailles, selon la composition du ménage, et de 2 types :

Le conteneur gris, dans lequel vous jetterez les déchets résiduels, c'est-à-dire les déchets qui ne rentrent dans aucune chaîne de tri comme les feuilles d'aluminium, les plastiques souillés ou pots de yaourt ;

Le conteneur vert pour les déchets organiques biodégradables comme les déchets de cuisine mais aussi les mouchoirs et serviettes en papier, langes d'enfants, etc.



Le jour de collecte ne change pas. Chaque jeudi, le camion collecteur Intradel effectuera la vidange des conteneurs placés en bordure de voirie. Votre poubelle sera scannée, puis pesée au moyen d'un système homologué et certifié. Grâce à la puce du conteneur, plusieurs données seront enregistrées :

- L'**identité du propriétaire** du conteneur et le type de déchets enlevés ;
- La **levée du conteneur** (le fait que le camion a vidé le conteneur) ;
- Le **poids** des déchets enlevés.

Vous pouvez décider de sortir un seul conteneur ou les deux, en fonction de vos besoins ; ou aucun, s'ils ne sont pas remplis. Il faudra calculer : 30 levées sont comprises dans le forfait de base, payable annuellement par tous les ménages. Les levées supplémentaires (pour ceux qui produisent beaucoup de déchets ou qui veulent que leur conteneur soit vidé plus fréquemment) seront facturées en plus, après le décompte de l'année. Ce décompte mentionnera également le poids total de vos déchets. Les dépassements éventuels par rapport aux quantités prévues par la taxe communale vous seront facturés à ce moment-là. Vous recevrez alors une facture de régularisation annuelle, comme c'est le cas pour votre consommation d'eau, de gaz ou d'électricité.



Les tarifs

(sous réserve d'approbation de notre règlement-taxe par l'autorité de tutelle)

1. Le forfait « de base »

La taxe sur l'enlèvement des déchets, en 2015, est fixée à 55 € pour un isolé, 106 € pour un couple et 130 € pour une famille de 3 personnes ou plus.

Ce forfait comprend :

- Les 2 conteneurs à puce
- 30 levées annuelles (attention, sortir simultanément ses 2 conteneurs représente 2 levées)
- L'enlèvement de 20 kg de déchets résiduels et de 15 kg de déchets organiques par personne par an.



A vous de décider si vous sortez un ou deux conteneurs

2. Les suppléments

Au-delà de 30 levées, chaque vidange supplémentaire sera facturée 0,70 €.

Les déchets résiduels excédentaires coûteront 0,20 € le kilo, tandis que les déchets organiques seront facturés 0,10 € le kilo.

Vous pourrez vérifier votre situation à tout moment en vous connectant au site internet d'Intradel, via la rubrique « Mon conteneur en ligne »

La taxe, ce n'est pas que la collecte des déchets

Ne perdons pas de vue que la taxe sur l'enlèvement des déchets ne couvre pas uniquement les frais de collecte des immondices ! D'autres services sont également financés par cette taxe :

- les collectes sélectives en porte-à-porte de papiers-cartons et de PMC (tous les 15 jours),
- un rouleau de 20 sacs bleus pour les PMC,
- l'accès gratuit aux parcs à conteneurs,
- l'utilisation du réseau de bulles à verre.

Ces différents services sont mis à la disposition de la communauté pour permettre de trier les déchets valorisables, qui peuvent ainsi être recyclés. N'hésitez pas à y recourir ! Chaque objet trié et éliminé via la bonne filière représente aussi une économie pour vous.



Optez pour une bonne gestion de vos déchets

Concrètement, le forfait de base doit permettre l'enlèvement des déchets d'un ménage ordinaire, à condition que les déchets soient correctement triés et que seules les ordures qui ne peuvent suivre une autre filière soient placées dans les conteneurs. Beaucoup d'habitants procèdent déjà de cette manière ; pour ceux-là, le seul changement réside dans le fait d'avoir deux poubelles au lieu d'une seule. Pour les autres, une réflexion sur les déchets est inévitable. S'il n'y a pas de tri, il y aura inévitablement un surplus à payer...

Les levées, quant à elles, correspondent à 1 toutes les 3 semaines en moyenne pour le conteneur vert (18 par an) et 1 tous les mois pour le conteneur gris (12 par an). En pratique, tout dépend bien sûr de la configuration de votre logement et de votre gestion des déchets : si vous compostez vos déchets organiques, vous utiliserez peut-être davantage le conteneur gris, mais si vous avez de jeunes enfants qui portent des langes, vous devrez peut-être sortir le conteneur vert plus fréquemment.

Comment économiser ?

En triant !

C'est le meilleur moyen de faire maigrir votre poubelle.

Prenez l'habitude d'éliminer vos déchets via la filière adéquate : triez vos papiers-cartons et PMC, apportez au parc à conteneur vos déchets recyclables, compostez vos déchets organiques si vous disposez d'un jardin. Apprenez aussi à faire bon usage de vos deux conteneurs (pour les déchets organiques que vous ne pouvez composter et pour les déchets résiduels) : vous profiterez ainsi au mieux des volumes compris dans votre forfait de base.

En cours d'année, à tout moment, vous pourrez consulter le site internet d'Intradel et vérifier votre situation. Vous recevrez pour cela un identifiant et un mot de passe, qui vous permettront de vous connecter et de consulter, pour l'année en cours, le nombre de levées et le poids déjà enlevé pour votre ménage. Cela vous aidera à savoir où vous en êtes. Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez noter, sur votre calendrier Intradel ou ailleurs, les jours où vous sortez votre (vos) conteneur(s). Cela vous aidera à contrôler le nombre de levées que vous demandez. Si vous faites cela pendant quelques mois, vous pourrez facilement calculer le nombre de levées dont vous aurez besoin sur l'année.

Enfin, prenez la bonne habitude de ne sortir vos conteneurs que lorsqu'ils sont pleins ou lorsque cela s'impose (en été, il est recommandé de sortir le conteneur vert à intervalles plus réguliers qu'en hiver, tout dépend des déchets qui s'y trouvent et de la configuration de votre logement).



De nombreuses astuces permettent de réduire le volume des déchets ménagers. Ce n'est pas l'objet de cet article, mais nous y reviendrons dans un prochain bulletin communal. Sachez cependant que si les déchets de cuisine sont compostés, cela peut réduire de moitié le volume de la poubelle. Intradel édite plusieurs brochures de conseils pour aider au tri ou aux choix plus judicieux à l'achat. Vous trouverez également de nombreuses idées sur internet pour réduire le volume de vos poubelles : éviter le suremballage, faire des achats rationnels, éviter le gaspillage, ... pour éviter une production inutile de déchets.

Quels déchets pour quel conteneur ?

Avant le 1^{er} janvier, vous recevrez à plusieurs reprises des informations sur les conteneurs à puce. L'objectif est que la transition se fasse en douceur, et que tout le monde soit bien préparé au changement. Des brochures illustrées seront distribuées pour différencier plus facilement les différents types de déchets. Voici cependant une liste non exhaustive pour chaque conteneur :

Dans le conteneur gris, les déchets résiduels : plastiques souillés, pots de yaourt, barquettes en frigolite, papiers d'emballages alimentaires (aluminium, charcuterie à la découpe), vieux textiles inutilisables, cheveux, poils de chien, poussières, cotons-tige, serviettes hygiéniques, lingettes, langes d'adultes, litières non biodégradables, ...

Dans le conteneur vert, les déchets organiques : les restes de repas, les épluchures, coquilles d'œufs, de noix, de moules, le marc de café, les fleurs fanées, les langes d'enfants, le papier essuie-tout, les mouchoirs et serviettes en papier, les aliments périmés non-emballés, les litières biodégradables.



Comment garder les conteneurs propres ?

Dans le conteneur noir (déchets tout-venant), vous pouvez mettre un sac plastique sans aucun problème.

Dans le conteneur vert (déchets organiques), les sacs plastiques sont interdits. Toutefois, vous pouvez utiliser des sacs biodégradables mis en vente dans le commerce. Vous pouvez également emballer vos déchets dans du papier journal ou des sacs à pain. Nettoyez le conteneur régulièrement en utilisant simplement de l'eau chaude, éventuellement additionnée de vinaigre. Pour éviter la prolifération d'asticots et les mauvaises odeurs en été, il est conseillé de glisser dans le fond du conteneur vert quelques papiers journaux froissés et imbibés de vinaigre. Pensez à faire vidanger votre conteneur vert à intervalles plus réguliers par temps chaud, et évitez de le laisser dehors.

Quand vais-je recevoir mes conteneurs ?

La distribution des conteneurs sera gérée directement par Intradel. Après un premier courrier explicatif fin septembre, vous recevrez vers la mi-octobre une proposition pour la fourniture d'un type de conteneur correspondant à la taille de votre ménage. Si vous le souhaitez, en fonction de votre situation particulière, vous pourrez à ce moment-là demander un changement et obtenir un conteneur plus grand ou plus petit. Les dates de livraison vous seront communiquées à la fin du mois de novembre. Votre présence n'est pas requise lors de la livraison des conteneurs, qui seront déposés devant chez vous, en bordure de voirie.



Vous souhaitez changer de conteneur ?

Les conteneurs sont disponibles en plusieurs dimensions : 40, 120 ou 240 litres. Tous sont équipés de roues pour être facilement déplacés. Le choix de l'une ou l'autre dimension se fait en fonction de la taille du ménage. Toutefois, si vous constatez que le conteneur que vous avez choisi est trop grand ou trop petit, ou si votre situation familiale change, vous pouvez demander un échange. Il suffit pour cela de contacter Intradel afin de planifier le remplacement de vos conteneurs.

L'intercommunale prendra également en charge le remplacement de vos conteneurs s'ils sont abîmés.

Et si vous déménagez ?

Les conteneurs sont liés à une habitation. Il faut les considérer comme des compteurs d'eau ou d'électricité. Lorsqu'un habitant déménage, il n'emmène pas son conteneur avec lui. Il faudra signaler le changement à Intradel, qui dispose de formulaires à compléter pour indiquer le changement d'utilisateur :

Lorsque vous entrez dans un logement, vous devez faire activer les puces de vos conteneurs, en complétant le formulaire « titulaire entrant » et en le transmettant à Intradel. Sans activation des puces, les conteneurs ne pourront être vidés !

Lorsque vous quittez un logement, vous devez laisser les conteneurs sur place et faire désactiver les puces en contactant Intradel. Il va de soi que les conteneurs que vous laissez doivent être propres, ils seront utilisés par les nouveaux occupants du logement !

La taxe sur l'enlèvement des déchets et les déménagements

Chaque commune applique une taxe sur l'enlèvement des déchets ménagers. A Baelen, et dans de nombreuses autres communes, la liste des habitants redevables de la taxe est établie au 1^{er} janvier de l'année en cours :

- Si, le 1^{er} janvier, vous étiez domicilié à Baelen, vous devrez payer la taxe de Baelen. Si vous déménagez en cours d'année, vous ne devriez plus payer dans votre nouvelle commune.

- Si, le 1^{er} janvier, vous étiez domicilié dans une autre commune et qu'en cours d'année, vous arrivez à Baelen, vous aurez déjà payé votre taxe et vous ne devrez pas payer à nouveau à Baelen. Cependant, jusqu'au 1^{er} janvier suivant, chaque levée de vos conteneurs vous sera facturée au tarif de 0,70 € et les déchets vous seront facturés au kilo (0,20 € pour les déchets résiduels et 0,10 € pour les déchets organiques).

Attention, toutes les communes ne pratiquent pas de cette manière, et beaucoup passent progressivement aux conteneurs à puce. Il est donc possible qu'il y ait des coûts supplémentaires à payer lors d'un déménagement.



Quelques exceptions

Certains résident dans des rues inaccessibles au camion collecteur, trop pentues, trop isolées ou trop petites. Ces personnes pourront être autorisées à utiliser des sacs similaires aux actuels. Au lieu des 35 kg de déchets compris dans le forfait, ils recevront 4 sacs par personne, les rouleaux de 10 sacs leur étant ensuite vendus au prix de 16 €.

Un système spécifique sera également d'application pour les résidences secondaires. Dans ce cas, le forfait sera de 30 € et chaque levée sera facturée à 0,70 €. Les déchets, quant à eux, seront facturés au poids : 0,20 € par kilo pour les déchets résiduels et 0,10 € pour les déchets organiques.

Rappels des jours et heures de collecte

La collecte des déchets se fait le JEUDI, à partir de 6 heures. Vous pouvez déposer vos conteneurs en bordure de voirie la veille à partir de 18 heures ou le jour même, avant 6 heures. Si, après 19 heures, vos déchets n'ont pas été récoltés, alors qu'ils avaient été déposés à temps, veuillez les rentrer et contacter l'administration communale dès que possible. Si vos déchets n'ont pas été récoltés parce qu'ils ont été déposés trop tard, veuillez les rentrer et... attendre la prochaine collecte.

Adieu aux sacs poubelle dès le 1^{er} janvier

Le dernier jour de collecte des sacs poubelle sera le 24 décembre 2014.

Il vous reste donc exactement 6 mois pour écouler votre stock de sacs poubelle communaux. Après le 1^{er} janvier et le passage aux conteneurs à puce, vous ne pourrez plus les utiliser. Attention, les sacs non utilisés ne seront ni repris, ni remboursés. Pour assurer la transition, à partir du 1^{er} septembre et pour les derniers mois de l'année, vous pourrez acheter, à l'administration communale et dans les points de vente habituels, des sacs ou des étiquettes à la pièce (voir encadré). Ils vous permettront de terminer l'année sans soucis.

De nombreuses communes en province de Liège utilisent déjà les conteneurs à puce, et beaucoup de communes sont, comme nous, en cours de changement. Nous sommes bien conscients qu'il s'agit là d'un bouleversement dans les habitudes de chacun. Comme tout changement, il faudra un temps d'adaptation, mais nous savons, par l'expérience des 36 communes déjà desservies par les conteneurs Intradel, que le système porte ses fruits et mène à des habitudes plus rationnelles en matière de déchets. Nous avons tout à gagner, et notre environnement aussi !



Vente de sacs à la pièce à partir du 1^{er} septembre 2014

Actuellement, les sacs poubelle communaux sont disponibles en 2 formats : 60 L (15 € par rouleau) et 40 L (10 €/rouleau). Vous pouvez aussi vous procurer des étiquettes (3 €) à coller sur vos propres sacs.

A partir du 1^{er} septembre, les sacs pourront aussi être vendus à la pièce, pour permettre à chacun d'arriver au 31 décembre sans devoir racheter un rouleau complet. Il sera également possible d'acquérir des étiquettes, au prix de 1,50 € pièce, à coller sur des sacs poubelle ordinaires de max. 60 L.

Vous trouverez les sacs poubelle (à la pièce ou par rouleau) dans les points de vente habituels :

- Chez Tante Jack à Baelen ; Au Delhaize de Dolhain ; Au Delhaize de Welkenraedt ; A la station Texaco Baelen ; Aux Alizés à Membach (attention, uniquement pour les sacs de 60 L vendus par 10)

En plus des points de vente habituels, les sacs poubelle et les étiquettes seront également vendus à la pièce à l'administration communale, durant les heures d'ouverture des bureaux.

Le sureau noir



Le sureau noir, en latin *Sambucus Nigra*, est un arbuste de la famille des Caprifoliacées. Il tire son nom du grec *Sambûke* qui désigne une harpe triangulaire. Ce nom serait donné également aux flûtes tirées du bois de sureau et par après au sureau lui-même.

C'est une espèce héliophile (qui a besoin de soleil) qui pousse sur terrains incultes. Le sureau noir possède des feuilles opposées, composées de 5 à 7 folioles. Il se pare en juin-juillet de grosses fleurs blanches très odorantes appelées ombelles. Les fruits mûrs se présentent d'août à octobre sous forme de baies noires en grappes appelées drupes. Le sureau est une aubaine pour la vie animale. Dès le printemps, les premières feuilles sont recherchées par les insectes, notamment certains papillons nocturnes (Sphinx du trône, Phalène du sureau, Eupithécie à 3 points), dont les chenilles se nourrissent presque exclusivement des feuilles de sureau. En juin, ce sont les abeilles, syrphes, mouches et autre cétoines dorés qui se régaleront du nectar de ses fleurs, tandis qu'en automne, les baies offrent un repas indispensable aux oiseaux comme les fauvettes, pouillots, grives, rouges-queues noirs pour constituer leurs réserves de graisse avant la migration automnale. Le sureau rend encore d'autres services à la faune, entre autre aux abeilles solitaires, qui utilisent les tiges creuses comme nichoir ou comme refuge hivernal. Ces tiges creuses sont aussi colonisées par un puceron inféodé au sureau attirant ainsi des insectes prédateurs comme les coccinelles et chrysopes.

Utilisation du sureau :

Les fruits doivent être consommés cuits, car crus ils peuvent s'avérer toxiques et provoquer des nausées, vomissements ou encore des douleurs intestinales. On les utilise le plus souvent en confiture ou en gelée.



Avec les fleurs, on fait aussi d'excellents beignets.

Le sureau est également utilisé dans la fabrication d'encre.



En médecine, les fleurs séchées sont utilisées en infusions contre le rhume et les affections respiratoires. Les baies servent à faire un sirop contre la toux.

Pour la recette du sirop, il vous faut : 1 kg de baies, 1 kg de sucre et 1 litre d'eau.

Préparation : Faire bouillir l'eau et le sucre 10 minutes, ajouter les baies (avec les tiges), laisser encore bouillir 4 minutes, retirer du feu, couvrir, attendre minimum 2 heures, ensuite tamiser et recuire une fois puis mettre le sirop dans des bouteilles rincées à l'eau chaude.

On peut également faire un cataplasme de feuilles pour apaiser les contusions. Attention seulement à l'utiliser raisonnablement car les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique qui, à forte dose, peut s'avérer toxique.

Le jardinier peut aussi tirer profit du sureau en faisant un purin de feuilles (1 kg) macérées préalablement dans 10 litres d'eau pendant plusieurs jours. Après filtrage, on l'utilise en pulvérisation contre les pucerons et le mildiou. Il paraît que cela repousse également les rongeurs tels que mulots, campagnols et musaraignes.

Légendes et traditions :

- Utiliser de l'eau de sureau (avec les fleurs macérées) permettrait d'éclaircir le teint et d'atténuer les taches de rousseur.

- Pour les chrétiens, c'est à une branche de sureau que se serait pendu Judas. Depuis, les baies sont petites et flétries par la honte.

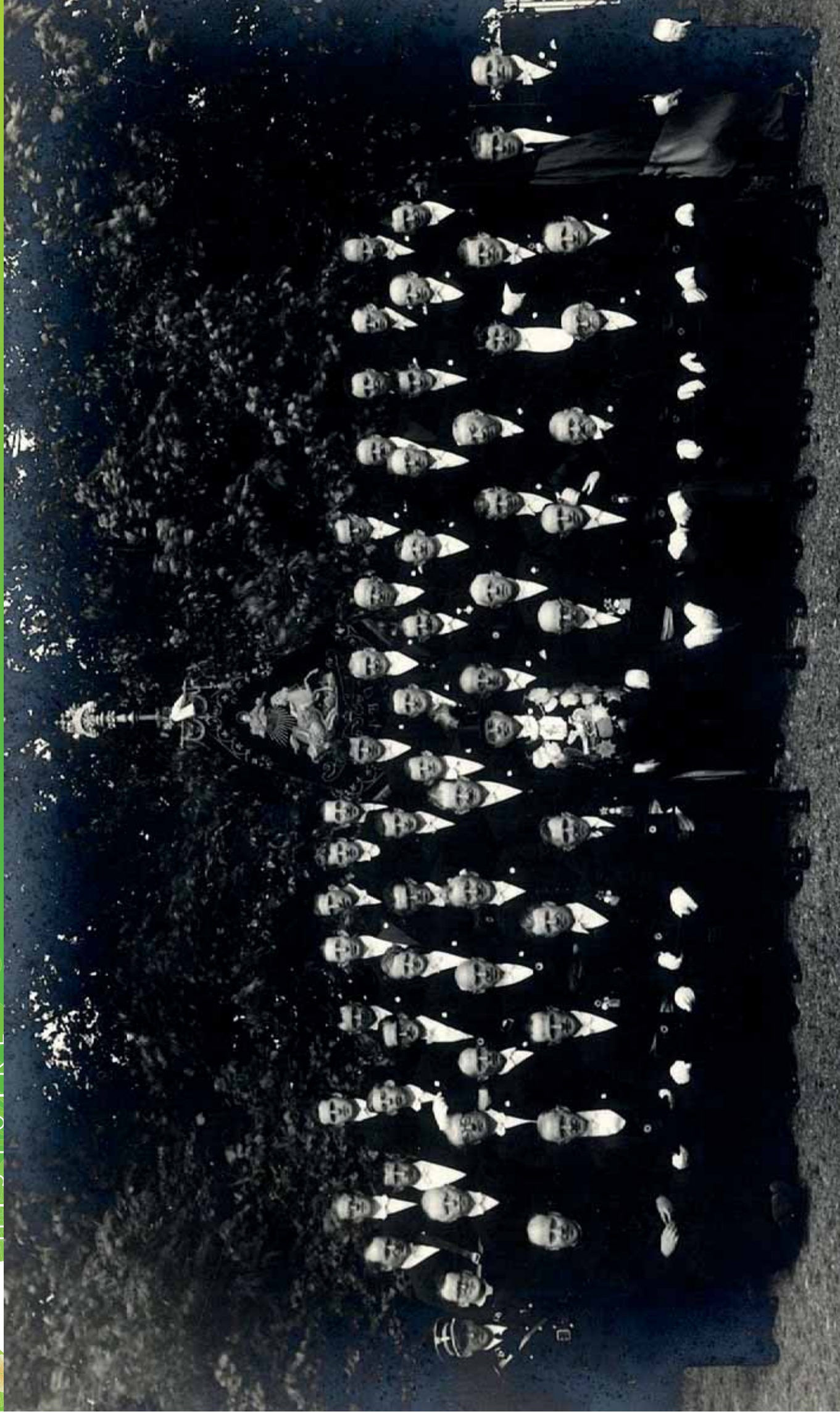
- Dans les croyances populaires, dormir sous le feuillage donnerait des rêves érotiques et charnels.

- Le sureau serait l'arbre des morts. Les druides l'utilisaient pour fabriquer les flûtes servant à converser avec les âmes des disparus.

- Une légende raconte qu'un marin américain se serait enivré avec du porto additionné de jus de sureau et aurait été ainsi guéri de ses rhumatismes.

Vu l'intérêt pour la faune et les utilisations possibles pour l'homme, le sureau, un peu oublié de nos jours, mériterait encore une place dans nos jardins ou dans nos haies.

Desart Christian, guide nature



Société Royale de Tir «St-Paul» - Baelen-s-V.

1717 - 1952

Sur la route du 300° anniversaire !

57 membres de la Société de Tir Saint-Paul photographiés en 1952 entourent le Roy Fernand Balancier de Forges

(vous en reconnaîtrez certainement beaucoup)

De gauche à droite :

Assis : Willy Juncker, curé de Baelen, Aloys Ernst, Jean Vaessen, J. Schynts, Pierre Poetgen, le président Léon Schmits, Nicolas Corman, Léonard Joncker, Léopold Corman et Jean Kevers.

Debout au premier rang : Le garde champêtre Albert Brandt, le vicaire Camille Locht, Joseph Schynts, Michel Schils, Pierre Nibus, Alfred Schils, Joseph Gustin, Pierre Yunck, le Roy Fernand Balancier, Jean Schmits, Nicolas Dethier, Ferdinand Demoulin, Aloys Corman, Isidore Schoonbroodt, Joseph Hendricks, l'Alfère Jean Corman, le Commandant Alphonse Nibus.

Debout au second rang : Albert Neycken, Joseph Gustin (fils), Guillaume Bebronne, Charles Groment, Joseph Colle (fils), Albert Schiffers, Jacques Havet, Gustave Baltus, Gérard Baltus, Léonard Corman, [X] Eygelshoven, Alfred Becker, Émile Neulens, Mathieu Goor, Ed. Debougnoux.

Debout au troisième et dernier rang : Hubert Corman, Maurice Henon, Antoine Corman, François Mertens, Eugène Larondelle, Joseph Hendricks (fils), Guy Chanteux, Jean-Nicolas Lemeunier, Octave Schils, Pierre Korvorst, Léopold Becker, Joseph Colle, Léon Brandt, Eugène Schynts, René Gustin.

Comme pour les photos précédentes d'école où il restait quelques élèves à identifier, vous serait-il possible de compléter les prénoms des membres qui suivent :
J. Schynts, (X) Eygelshoven, Ed. Debougnoux ? Merci d'avance !

André Hauglustaine, Camille Meessen

Merci à Yvette et André Massenaux-Groment pour ce superbe document !

le lien intergénérationnel

BIENTÔT UNE CHORALE INTERGÉNÉRATIONNELLE à la maison de repos de BAELEN-MEMBACH ?

APPEL à MUSICIENS BÉNÉVOLES DE TOUS ÂGES ... Juste « Pour le plaisir » !



Le chant choral est un bonheur fédérateur qui n'a pas d'âge !



Lorsque les souvenirs ressuscitent, les émotions s'expriment, les frontières n'existent plus, les cœurs s'unissent et le cœur s'enivre d'instantanés magiques et inoubliables.

Sous l'effet des mélodies ou de la poésie des mots, la solitude n'existe plus !

Pendant quatre ans, des étudiantes en logopédie de la Haute Ecole de la Province de Liège ont été accueillies en stage à la maison de repos de Membach et y ont animé diverses rencontres avec les enfants de l'école primaire de Membach, au grand plaisir et pour le bénéfice de tous ! (résidents de la maison, enfants, instituteurs...).

A la demande de la Directrice Madame Lafut, ravie de ces rencontres, et de la CLDR, nous aimerions poursuivre cette magnifique expérience en créant une chorale intergénérationnelle, qui se réunirait de manière ré-

gulière et apporterait cette richesse relationnelle à nulle autre pareille.

Pour accompagner cette chorale, et surtout pour que le rythme soit régulier et ne dépende pas de l'indisponibilité accidentelle de l'un ou l'autre animateur, je souhaiterais collaborer avec des musiciens amateurs dont la première qualité serait d'être « accueillants et rassembleurs ».

Si tu aimes la musique et la convivialité, si tu sais chanter, si tu joues d'un instrument avec lequel tu peux accompagner quelques chants, si tu as envie de t'investir (maximum une fois par semaine) pour collaborer à la création et à l'animation de cette chorale intergénérationnelle, quel que soit ton âge, sois le bienvenu !

Concrètement, contacte dès que possible Nadine ROBERT au 0474 519993 ou 087 700651, ou envoie-lui un mail à nadinerobertnrj@gmail.com !

Merci d'avance pour toutes les réponses à venir !

Nadine ROBERT

APRÈS-MIDI « BRICOLAGE » EN VUE !

Dans le cadre des activités intergénérationnelles, le groupe de travail envisage d'animer un atelier « bricolage » (il est prévu de réaliser des nichoirs ou des mangeoires pour oiseaux) ; celui-ci aura lieu dans le courant du mois d'octobre 2014 à la maison de repos CHC St Joseph à Membach.

De plus amples informations (quant à la date exacte, aux inscriptions, au mode de fonctionnement, etc.) paraîtront dans le bulletin communal du mois de septembre.

A bientôt et bonnes vacances à tous !

Le groupe de travail intergénérationnel issu de la CLDR

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale - ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 18.418 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
26/07/2014	Commémoration monument Kusy	Corbusch	16h	
03/08/2014	Balade: Sourbrodt	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article
10/08/2014	Rallye équestre	Parc communal		Royale Cavalerie St-Georges
10/08/2014	Repas à frais partagés	Baelen		Pensionnés de Baelen, voir article
14/08/2014	Jogging baelenois	Foyer culturel Baelen	19h, 19h15, 20h	Club Cycliste Baelenois
24/08/2014	Brocante de la rue Longue	Rue Longue, Baelen	de 7h à 17h	voir article
30/08/2014	Fête du village de Membach	rue L. Moray, Membach	16h	voir article
03/09/2014	Safran de Cothia et musée Monopoli	Départ maison communale Baelen	8h	Pensionnés de Baelen
07/09/2014	Balade: Aachen	Départ maison communale Baelen	13h30	voir article
20/09/2014	The Meal 2014	Ecole communale de Welkenraedt	12h	Forum Solidarité Baelen-Welkenraedt
21/09/2014	Concert de l'harmonie NOW	Eglise de Baelen	17h	Solidarité Villages Baelen-Membach
11/10/2014	Rythmic Sports Day	Foyer culturel Baelen	de 12h à 18h	Kick Power Training
12/10/2014	Petit déjeuner Oxfam	Réfectoire de l'école communale de Baelen	de 7h à 12h	LAC

Avis aux personnes et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

SOLIDARITÉ VILLAGES - CONCERT ANNUEL.

Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach vous invite le dimanche 21 septembre à 17h au concert de l'harmonie NOW (Nord Ost Wind) sous la direction du baelenois Gérard Hamers à l'église de Baelen.

Entrée gratuite. Nous comptons sur votre générosité pour soutenir nos actions.

Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach soutient depuis de nombreuses années des projets d'aide d'ici et d'ailleurs.



Suite à son souper «Barbecue» et à sa soirée «Chic and Chique» du 03 mai dernier, le Patro Saint-Paul de Baelen-Membach souhaite remercier tous les bénévoles qui se sont investis dans l'organisation de cet événement ainsi que toutes les personnes qui sont venues les soutenir par leur présence.

Il souhaite également remercier toutes les sociétés sponsors de cet événement :

BOULANGERIE LÉON RADERMECKER à Baelen ;
BOULANGERIE SAINT-PAUL à Baelen ;
Transport Robert et Dominique SCHINS à Eupen ;
Boucherie/Charcuterie/Traiteur RENDERS à Dolhain ;
Boucherie LEFLOT à Baelen ;
Librairie chez «TANTE JACK» à Baelen ;
La FRITERIE DU VILLAGE à Baelen ;
Entretien parcs et jardins LEUSCH Nicolas à Welkenraedt ;
Matériaux de construction DEROUSSEAU à Baelen ;
Fromagerie, épicerie fine et sandwicherie «LE BRIE ET LA MIE» à Baelen ;
Electricité générale BRANDT Philippe à Baelen ;
HAGELSTEIN Peinture à Baelen ;
Coiffure «ELLE ET LUJ» à Dolhain ;
Assurances CREUTZ à Baelen ;
Coiffure «RACINE CARRÉE», Mélanie Charlier à Baelen.

Encore un grand merci à tous,

Les animateurs



CLUB DE VOLLEY BALL JBM VBC BAELEN

Recrutement de joueuses pour 2014-2015

Le JBM VBC BAELEN cherche des joueuses pour renforcer ses équipes de jeunes l'année prochaine :

- Filles nées en 2004, 2005, 2006 :

création d'une nouvelle équipe minime

Coach: Danny Kistemann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi

- Filles nées en 2000, 2001 et 2002 :

renfort pour l'équipe cadette

Coach : Arnaud Timmermann - Entraînements actuels : mercredi et jeudi

- Filles nées en 1999 et avant :

renfort pour l'équipe P4 Dames

Coach : Philippe Bronkart - Entraînements actuels : mardi et jeudi

Tous les renseignements sur le club et les équipes : www.jbmvc.be ou chez la secrétaire, Sandrine DINON, au 087/76 48 83.

On se réjouit d'avance d'accueillir de nouveaux membres!

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

03.08
07.09

SOURBRODT
AACHEN

Point de rencontre :

devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbrodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Les habitants du quartier sont heureux de vous inviter à une

GRANDE BROCANTE

le dimanche 24 août dès 7h
dans la rue Longue à
4837 Baelen

en face de l'église de Baelen

Videz vos greniers et caves,
laissez vos enfants vendre
leurs vieux jouets.

Venez vous promener dans la rue
à l'occasion de notre brocante.



Pour tous renseignements
0471 46 24 92
087 76 43 66 (après 20h)
christine_tm@msn.com

Ed. resp. Quartier LME, rue Longue, 44, 4837 Baelen

Suite au succès rencontré lors de notre dernière édition, nous avons décidé de faire de notre brocante, une ... brocante annuelle.

Celle-ci se déroulera le dimanche 24 août de 7h à 17h. Le soleil sera (on l'espère) de la partie, alors n'hésitez plus, et réservez votre emplacement GRATUIT (4 mètres)!!!! Bar et restauration tout au long de la journée.

Infos et réservations chez PIRENNE Christine, rue Longue 44, ou au 087/76.43.66, 0471/46.24.92 après 19h, ou via Facebook.



SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL BAELEN

La société Royale de Tir Saint-Paul fêtera en 2017 ses 300 ans.

Le comité et la commission créée dans ce but souhaiteraient rassembler un maximum d'archives en vue de leur exposition éventuelle.

Ils font appel à tous ceux qui posséderaient quelques souvenirs (textes, documents, photos...).

Les documents pourraient être scannés ou prêtés.

Les objets seront gardés en lieu sûr avant de vous être rendus après cette même exposition.

Le cas échéant, vous pouvez contacter un membre du comité.

Merci d'avance.



Monument Kusy.

Comme chaque année, une cérémonie de commémoration aura lieu le 26 juillet à 16h00.

Les pensionnés de Baelen vous proposent :

Dimanche 10 août : Repas à frais partagés après la messe pour les vivants et les défunts des pensionnés de Baelen

Le safran de Cothia et le musée Monopoli le MERCREDI 3 septembre

Baelen – Wasseige : visite de la première safranière de Belgique

Repas de midi à Gembloux

Après-midi visite du musée de Mr Monopoli, grand collectionneur d'automates

Retour à Baelen via Durbuy

Départ : 8 h

Prix du car : 21 €

Visite et repas : 32 €

Renseignements et inscriptions :

Mme Radermecker : 087 762859 - Mr Léon Corman : 087 764036

Résultats concours de dessin kermesse 2014 organisé par le LAC

Un grand merci à tous les participants : 49 enfants inscrits!

Voici les gagnants :

Maternelles : - ETIENNE Maïly
- CREMER Farah
- SANTE Lucas

1-2-3 primaires : - FOUARGE Margaux
- PEREMANS Elisa
- FEDEROWICZ Eva

4-5-6 primaires : - KLINKENBERG Michelle
- COUNASSE Lola
- KLEE Sara



Forum Solidarité Baelen-Welkenraedt vous invite à

Un événement planétaire

THE MEAL 2014

(en 2013, 49 villes y ont participé à travers le monde)

le samedi 20 septembre à Welkenraedt à l'école communale.

L'occasion de se rencontrer autour d'un repas en soutien aux paysans du monde entier.

(infos sur the-meal.net)

Sur base du principe de l'auberge espagnole, chacun apporte de quoi manger (produits locaux et de saison) et le met en partage.

Déroulement : - Repas de 12H à 14H – Service de bar.
Dès 14H, des activités en lien avec le thème de la journée seront proposées.

C'EST LA FÊTE AU VILLAGE DE MEMBACH ...

IN MEMBACH WIRD GEFEIERT...



C'est avec grand plaisir que nous remettrons le couvert en 2014 pour notre 16^{ème} édition et que nous vous accueillerons à

notre grande «Fête au village» de Membach le Samedi 30 août 2014 à partir de 16 heures.

Où ?
derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).

Barbecue géant, boissons, château gonflable, jeux pour enfants et ... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous..

N.B.: en cas de mauvais temps, nous pouvons tous vous héberger sous tente et tonnelle.

Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2014 vor und freuen uns Sie und Ihre Familie begrüßen zu dürfen auf ...

unser großes Dorffest, das gehalten wird am Samstag, den 30. August 2014 ab 16 Uhr.

Wo ?
Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).

Luftschloss, Spiele für Klein und ... Gross, Musik und Tanz ...

Herzliche Einladung an alle

N.B.: bei schlechtem Wetter sind genügend Zelte um alle unter Dach zu bringen.



RHYTHMIC SPORTS DAY À BAELEN

Si vous aimez le sport au rythme de la musique, si vous voulez connaître votre condition physique ou seulement vous détendre quelques heures, vous en avez la possibilité le 11 octobre 2014 à Baelen de 12h00 à 18h00.

Ce jour-là, nous vous proposons de pratiquer le Kick Power Training, l'Aérobic et la Zumba fitness avec différents entraîneurs. Les cours se donnent en alternance et donnent ainsi la possibilité de participer et d'essayer les différentes disciplines sans avoir des pauses trop longues. Vous avez l'occasion de participer ou de quitter les cours à tout moment, comme vous en avez envie.

En fin d'après-midi, le groupe de danse Expressions de Baelen fera des démonstrations de ses chorégraphies.

Explications concernant les disciplines :

Kick Power Training : Le concept Kick-Power Training tient à la fois de la boxe, des sports de combat et de l'aérobic. Il permet notamment d'augmenter la résistance ainsi que l'endurance cardio-vasculaire, améliorant la condition physique. Il vous tonifie, vous muscle tout en vous amusant. Il n'y a aucun contact entre les participants.

Aérobic : L'entraînement de musculation fréquent et peu intensif développe forme et tonus. Particulièrement efficace pour les jambes et le bas du corps, l'aérobic renforce le buste et assouplit tout le corps. Mais l'objectif premier des cours d'aérobic est de développer l'endurance cardiovasculaire (VO2 max) et de renforcer en parallèle la musculature.

Zumba Fitness : La Zumba a été inventée par le danseur et chorégraphe colombien Alberto « Beto » Perez. Lors du cours, l'instructeur exécute des chorégraphies simples qui peuvent être imitées par les participants. Des exercices aérobics et de force musculaire sont ainsi effectués en enchaînant des périodes plus intenses suivies de périodes plus calmes (stratégie d'entraînement fractionné).

Si vous êtes intéressé par le Kick Power Training, vous êtes le bienvenu à l'entraînement le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h00. Nous nous entraînons aussi pendant les mois de vacances.

Personne de contact : Walter au 0486 15 56 73

<http://www.kai-ki.web44.net/>



17^{ème} JOGGING BAELENOIS MEMORIAL Jean-Marie ROMBACH

«KIDS RUN»

Départ :

1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2006 et plus jeunes. - 2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 2000 à 2005.

Prix :

Tous les participants recevront un sachet plein de surprises et une médaille.

Droit d'inscription :

1,50 €

JOGGING POPULAIRE - 8 km

Départ :

20h00

Droit d'inscription :

4 € pour les pré-inscrits avant le 12 août 2014. Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.

5 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix :

Une boisson gratuite.

Un prix aux 3 premier(e)s de chaque catégorie.

Un prix aux 3 premières dames au classement général.

Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.

Un prix aux premier(e)s Baelenois(es).

Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants.

Important :

Un dossard avec chip vous sera remis à l'inscription.

Départ et arrivée : Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen

Vestiaires et douches : au Foyer Culturel de Baelen

Après la course : Grand Bal aux Champions animé par un Disc Jockey

Info et inscription par internet : www.joggingbaelinois.be

Benoit Royen, Route de Henri-Chapelle, 88 à 4821 Andrimont

Tel : 0495/57.49.88

Organisateur: ASBL Club Cycliste Baelenois

**Avec le soutien du
SPW Infrasports et
de l'Adeps**





Cher(e)s Baelenois, Baelenoises,
Comme chaque année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son

RALLYE ÉQUESTRE.

Cette année, il aura lieu le dimanche 10 Août 2014 et sera organisé au Parc Communal, au cœur du village.

Des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers dans le Parc Communal, ainsi qu'une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs.

Le départ sera donné :

- Dès 8 heures pour les cavaliers (dernier départ à 11 heures).
- Dès 11 heures pour les attelages.

Un prix sera remis à chaque participant vers 18 heures.

Alors, amis des chevaux ou autres, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre.

Vous aurez également la possibilité de vous restaurer (pains saucisses, assiettes boulettes, ...) Venez découvrir l'ambiance conviviale du monde des chevaux.

Une promenade à poney pour les petits sera également au programme.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité



Dans le cadre de la Commémoration du début du conflit en août 1914, le Cercle d'Histoire de Limbourg «Les Visiteurs du Passé» vous annonce la sortie, début août 2014, d'une publication consacrée à une période bien douloureuse de l'histoire locale :

Ceux de 14 Victimes militaires et civiles Combattants survivants Prisonniers politiques Baelen, Bilstain, Dolhain-Limbourg, Goé et Membach par Arlette Bebronne

Édité à 200 exemplaires, ce livre rassemble plus de 180 pages et de très nombreuses illustrations, souvent inédites, reprenant les photos et les noms de plus de 400 militaires et civils. Vous pourrez également y découvrir l'histoire de l'invasion de notre région, la vie quotidienne de nos soldats au front ainsi que le récit de l'inauguration de nos différents Monuments aux Morts.

Merci d'avance de l'accueil que vous accorderez à cette nouvelle publication qui sera mise en vente par le Cercle d'Histoire de Limbourg « Les Visiteurs du Passé » dès le 9 août 2014, au prix de 15 €.

Nous avons prévu une livraison gratuite pour les localités de Baelen, Bilstain, Dolhain, Eupen, Goé, Henri-Chapelle, Hèvremont, Limbourg, Membach et Welkenraedt !

Vous pouvez déjà le commander en versant la somme de 15 € sur le compte des Visiteurs du Passé :

BE49 1430 6397 8271

N'oubliez pas de mentionner votre nom et votre adresse. Merci d'avance !

Veillez noter que les membres en ordre de cotisation recevront cet ouvrage dans le cadre de leur abonnement aux Carnets du Passé.

Renseignements : Arlette Bebronne, rue des Écoles, 137 à Limbourg

0497 / 89.93.12 - abebronne@yahoo.fr

Le comité



Le L.A.C. à Prague

C'est une joyeuse compagnie de 31 touristes de Baelen-Membach et des environs qui s'est embarquée pour Prague le 30 avril dernier !

Voyage très réussi, certes, grâce à l'organisation minutieuse de nos visites par notre guide Marie-Hélène Masson pour qui Prague n'a plus de secrets, à la collaboration des acteurs du L.A.C. et à la bonne humeur de tous les participants.

Trois journées pleines sur le mode « pedibus », entre deux nuits de voyage en car confortable (Léonard), ont permis de rentabiliser au maximum ce séjour dans la ville aux cent clochers.

De l'horloge astronomique au quartier juif, du monastère de Strahov au somptueux château ou à l'église Saint Nicolas, en passant par la ruelle d'Or, la place Wenceslas ou le légendaire Pont Charles, sans oublier le remarquable musée de la musique et les pittoresques restaurants dans les caves, le groupe de tous âges que nous formions fut comblé, pour le plaisir des yeux agrémenté des commentaires intarissables de notre guide féru



d'histoire. De plus, certains ont découvert « La Bohème » dans le majestueux opéra d'Etat et/ou une soirée folklorique tchèque rythmée par les pas de danses et violons tsiganes.

A refaire, certes, si l'on en croit les avis des participants formulés lors du voyage retour ! Plusieurs destinations ont été suggérées. Nous en tiendrons compte dans nos réflexions pour préparer le prochain voyage (dans deux ans ?) et remercions tout le groupe pour son attitude extrêmement positive, conviviale et respectueuse.

Pour le L.A.C., Nadine ROBERT

Petit Dej' OXFAM 2014

Les petits déjeuners Oxfam sont devenus un rendez-vous incontournable du commerce équitable, synonyme de convivialité, qualité et engagement. Cette année, le petit déjeuner OXFAM à BAELEN aura lieu à nouveau en clôture de la semaine du commerce équitable, à savoir le dimanche 12 octobre 2014.

Bloquez d'ores et déjà cette date dans vos agendas afin de ne pas l'oublier !

Il sera à nouveau un moment apprécié de tous pour savourer la qualité et la saveur des produits équitables et renouveler son engagement en faveur d'une consommation écoresponsable qui fait du bien à notre belle planète. **De la partie pour construire un monde meilleur ?**

RDV au réfectoire de l'école communale de BAELEN - Le dimanche 12 octobre 2014 de 7h00 à 12h00 - P.A.F. : Adulte : 5 € et Enfant : 3 €
Réservation souhaitée mais pas obligatoire auprès de Nathalie THÖNNISSEN au 0486/90.23.63

Regifo

Edition

Notre société édite depuis plus de 30 ans en partenariat avec les Administrations communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale



Vous souhaitez annoncer dans la brochure de votre commune, vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. 071 74 81 81 ou via mail : info@regifo.be

- www.regifo.be -

BY-CLEAN Laveur de vitres

De votre véranda à vos miroirs

Restaurant, café, commerce

Premier nettoyage De votre entreprise au particulier
Volet, show-room, incendie
Entretien bureaux



DEVIS GRATUIT

PRIX INTÉRESSANT

Un seul geste, Yvon fait le reste

0496 97 34 01

YVON BUCHET · route de Dolhain 31 · 4837 Baelen

cuisines
dressings
aménagements professionnels
parquets
escaliers
portes coulissantes
placards

Personnalisation
de vos projets
en 3D

Frédéric Delhougne
Rue des Prés 1A | 4840 Welkenraedt | 0496/99 44 81
www.atelierdubois.eu | info@atelierdubois.eu

Spécialisée en Orthonyxie & Orthoplastie

Traitement des affections des ongles, durillons, cors, oeil de perdrix, simple coupe d'ongles...



Pédicure médicale

0494 24 15 11

DEROUSSEAU

**Matériaux
de construction**

**Transport - Manutention
Particulier et Professionnel**

Pingeren, 13 - 4837 Baelen
Tél.: 087 88 08 74 - Fax: 087 88 38 60
Email : info@materiaux-derousseau.be



Soirée à thème et Thé dansant

Rue Mitoyenne 3 - 4837 Baelen

Tél. 087 65 91 21

TITRES - SERVICES

Constance Services

LES Titres-Services
de votre région.

Pour **6,30 €** de l'heure
Offrez vous une aide ménagère
de qualité.



Renseignements Gratuits

0800/15 005

Constance Services sprl

rue des Ecoles, 79

4830 DOLHAIN

Tél : 087/33.20.96

Fax 087/33.20.97

Centre de repassage avec Parking aisé
n° agrément 02143



Schuhreparatur
Schlüsselkopien

Schroers Henri

Bergstrasse, 23
4700 Eupen

Tél./Fax :
087.55.35.01



GARAGE J.M. DEDERICKS

"Votre distributeur officiel pour la région"



mail : jdedericks@skynet.be

Tél. : 087/56.04.07 • Fax : 087/56.04.08



Route d'Eupen 210

4837 BAELEN

Menuiserie Mullender Serge

Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siège social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baelen - Tél.fax : 087 44 64 98
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goé - GSM : 0497 78 23 69



Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 • Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration
à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux
qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le
prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37

ou faxez au

071/ 71 15 76

info@regifo.be

www.regifo.be

**Votre conseiller
en communication :
Monsieur Roland Crosset
087/26 78 86 (le soir)**